

Domaine Paul et Marie Jacqueson Rully 1er Cru "Les Cloux" rouge 2024



Prix du produit :

192,00 €

caractéristiques du produit :

Région: BOURGOGNE

Vigneron(ne): Paul et Marie JACQUESON

Millésime: 2024

Appellation: Rully 1er Cru

Couleur: rouge

Catégorie de prix unitaire: 31-50 €

Format: 75cl

Mode de culture: agriculture raisonnée

Cépage dominant: pinot noir

Description brève du produit :

Chaque cuvée du domaine Jacqueson nous a emballés, nous les avons quasiment toutes sélectionnées ! Attention au millésime 2024, qui nous paraît encore bien fermé à sa sortie fin 2025. Il faudra attendre au moins l'été 2026 pour déguster la première bouteille, voire plus. Heureusement, il reste encore les somptueux 2023 pour les amateurs de cette cuvée qui en veulent pour Noël 2025 !

Description du produit :

PRÉSENTATION DU DOMAINE JACQUESON
+ TOUTES SES AUTRES CUVÉES EN STOCK

Domaine Paul et Marie Jacqueson Rully 1er Cru "Les Cloux" rouge 2024

Commentaire rédigé par le domaine : *Ce vin rouge est issu d'une parcelle de pinot noir, élevé durant*

environ 12 mois en fûts de chêne dont 25% de fûts neufs.

Sa robe est rubis, les arômes sont intenses, composés de fruits, agrémentés d'un boisé de qualité. En bouche, ce vin est concentré, épicé, très ample et bien charpenté.

Fiche Technique rédigée par le domaine :

Âge et situation : Parcelle de 1h26, située au milieu du coteau principal de Rully. Plantée en 1967.

Cépage : Pinot noir.

Origine du nom : Cloux est une des nombreuses acceptions du mot « clos » en patois bourguignon.

Sols et exposition : Exposition Sud-Est, Sol bruns calcaires et calciques très caillouteux et colluvions limono-argileuses.

Savoir-Faire : Le sol est travaillé mécaniquement (pas de désherbants) seuls des labours lents et peu profonds entretiennent nos sols. Les vendanges sont entièrement manuelles, les raisins sont triés et égrappés dès leur arrivée à la cuverie.

Tous nos vins rouges et blancs sont élevés à 100 % en fûts de chêne fabriqués par plusieurs tonneliers Bourguignons avec des merrains issus du centre de la France et séchés au moins 2 ans. Nous mettons nos vins en bouteilles nous-mêmes, à notre cave, après une très légère filtration pour les blancs. La constatation d'un léger dépôt dans la bouteille est naturelle et n'altère en rien les qualités gustatives de nos vins.

A NOTER : Tous nos vins sont récoltés manuellement après étude de maturité.

Vinification :

- L'opération de soutirage des vins rouges : Après 12 mois de vieillissement en fûts et une clarification au blanc d'oeuf (oeuf entier fermier), nous soutirons les rouges avant la mise en bouteille. Cette opération faite toute en douceur et à l'ancienne, nécessite une dextérité et une attention toute particulière pour "tirer" le vin au clair (nous abandonnons la lie fine et soutirons le vin clair jusqu'à la dernière goutte).
- Vinification des vins rouges : Le raisin, contrôlé et trié sur une table de tri, est égrappé et remonté dans les cuves où la fermentation alcoolique a lieu pendant environ 15 à 18 jours avec pigeage une fois par jour. La température est contrôlée avec un système de refroidissement ou réchauffement selon les besoins. Le jeune vin est ensuite entonné et il sera élevé en fûts de chêne (dont 25 % neufs) pendant 12 mois environ.

Mode de Culture : Depuis toujours, nous utilisons deux systèmes de lutte complémentaires. Dans un premier temps, la lutte prophylactique qui nous permet d'agir en amont sur les facteurs favorisant le développement de maladies. C'est le cas du désherbage mécanique et manuel. (Nous n'utilisons en aucun cas de produits désherbants).

Nous effectuons également un ébourgeonnage méticuleux afin de limiter l'entassement de végétation, l'humidité et donc le risque de développement de mycoses. Enfin nous rognons et écimons

régulièrement pour favoriser l'aération, toujours dans le but d'éviter l'apparition de parasites.

Ainsi, une attention constante sur les conditions climatiques et l'évolution des vignes nous permet d'amener à maturité parfaite des grappes saines et de qualité quand les conditions sont réunies.

Ensuite, notre lutte est "raisonnée", dans la mesure où nous tenons à effectuer un emploi rationnel des produits phytosanitaires.

Nous respectons scrupuleusement les doses d'homologation et nous fixons des seuils de tolérance afin de limiter au maximum la pollution liée à l'utilisation de ces produits. Pour ce faire, nous travaillons en corrélation avec un organisme de protection des végétaux.